

# Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N°04

Période du 01 au 10 Février 2024



## SOMMAIRE

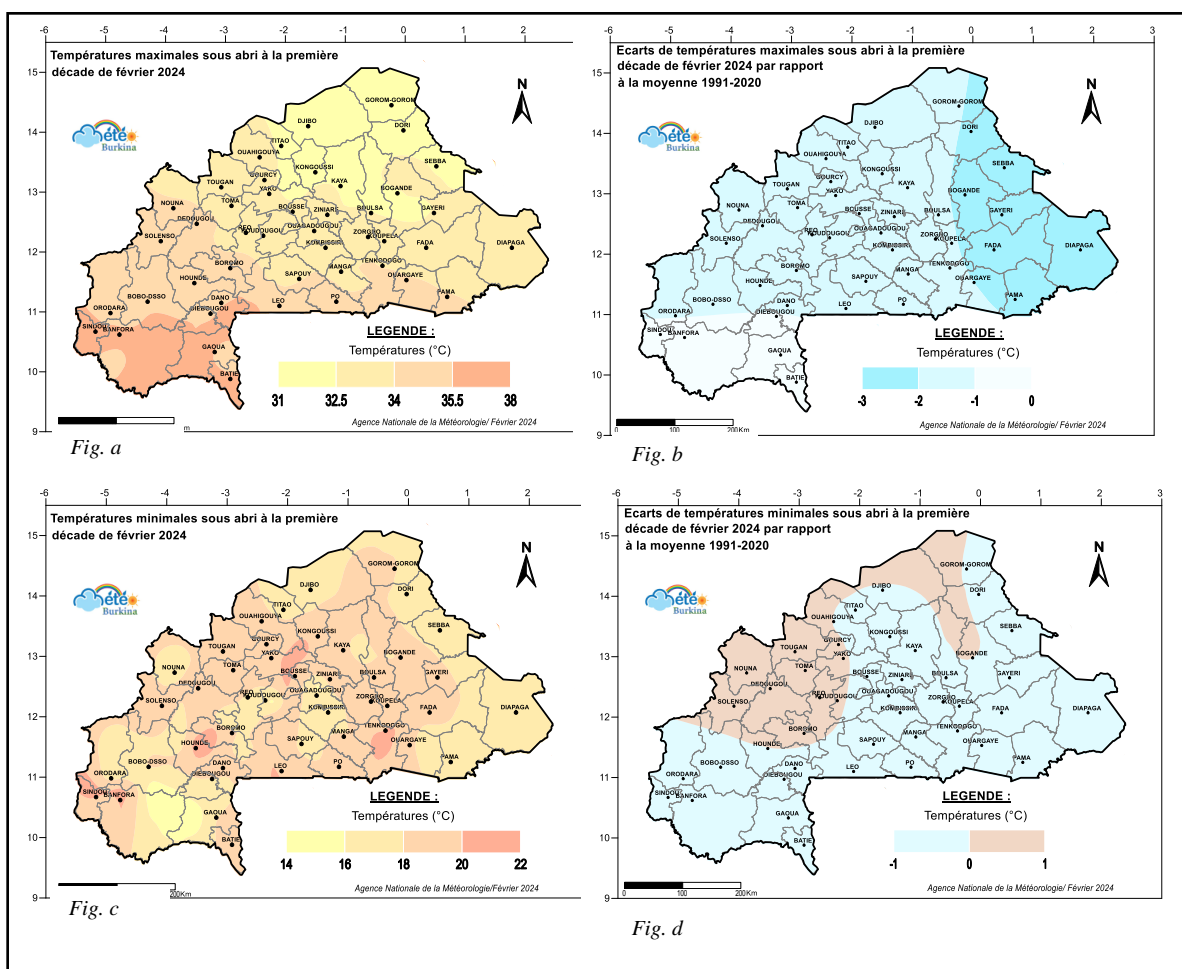
- baisse des températures extrêmes de l'air sous abri comparativement à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- baisse des humidités relatives extrêmes de l'air sous abri par rapport à la normale 1991-2020, sur la majeure partie du territoire ;
- hausse de l'évapotranspiration potentielle (ETP) et baisse de l'évaporation du bac classe « A » comparativement à la normale 1991-2020 sur la majeure du pays ;
- besoins en eau d'irrigation pour quelques cultures de saison-sèche ;
- perspectives sur l'évolution de l'ETP climatique et de l'évolution du temps pour la prochaine décade ;
- Suivi de l'évolution de la végétation par satellite.

## I. Situation climatologique

*La première décennie de février 2024 a été marquée par la présence d'une forte activité des vents d'harmattan sur la majeure partie du pays. Les températures maximales de l'air sous abri ont varié entre 31,4 °C à Gorom-Gorom et 37,5 °C à Sédéradougou, tandis que les minimales ont oscillé entre 14,0 °C à Sédéradougou et 21,6 °C à Sindou. Les humidités relatives extrêmes de l'air sous abri ont évolué de 13 % à Djibo à 61 % à Farakoba pour les maximales et entre 8 % à Bogandé et 14 % à Boromo pour les minimales. L'évapotranspiration potentielle (ETP) a oscillé entre 56 mm à Bérégadougou et 77 mm à la Vallée du Kou. L'évaporation bac classe « A » a varié entre 61 mm à la Vallée du Kou et 131 mm à Bogandé.*

### I.1. Evolution de la température

La première décennie du mois de janvier 2024 a été caractérisée par une évolution des températures maximales sous abri comprise entre 31,4 °C à Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan et 37,5 °C à Sédéradougou dans la Comoé (fig. a). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), pour la même période, elles ont été en baisse sur l'ensemble du pays avec de fortes baisses (comprises entre -3 °C et -2 °C) enregistrées dans certaines localités des régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Est (fig. b).

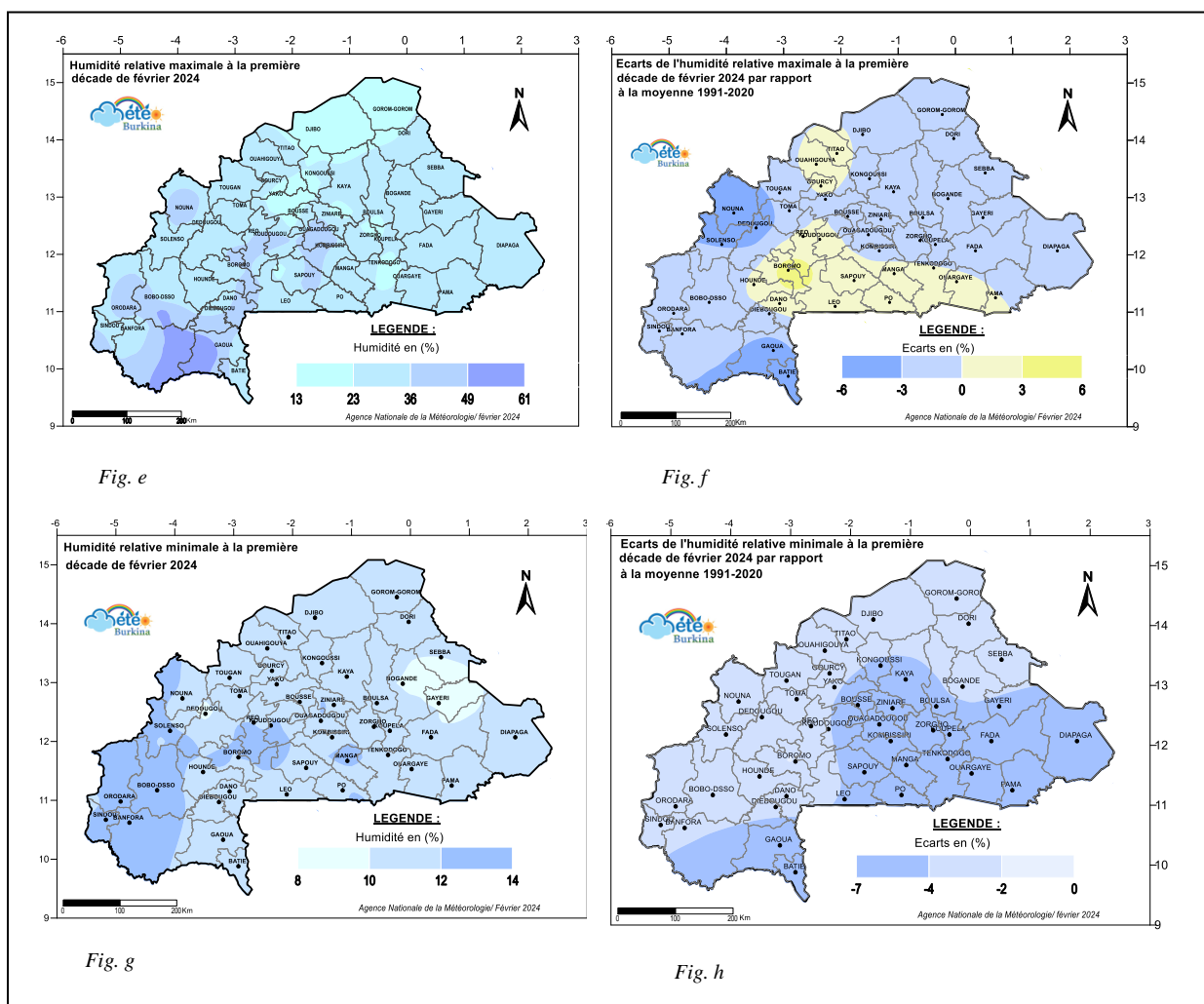


Les températures minimales de l'air sous abri ont varié entre 14,0 °C à Sédéradougou dans la province de la Comoé à 21,6 °C à Sindou dans la Léraba (fig. c). Par rapport à la normale

(moyenne 1991-2020) pour la même période, elles ont été en légère baisse sur la majeure partie du pays. Cependant, une légère hausse de ce paramètre a été constatée dans la presque totalité de la région de la Boucle du Mouhoun, l'extrême nord de la région des Hauts-Bassins, le nord-ouest de la région du Centre-Ouest, la moitié ouest et nord de la région du Nord et quelques localités du centre et du nord des régions du Sahel et du Centre-Nord (fig. d).

## I.2. L'humidité relative de l'air

Au cours cette décade, l'humidité relative maximale de l'air sous abri a évolué entre 13 % à Djibo dans la province du Soum et 61 % à Farakoba dans le Houet (fig. e). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), elle a été en baisse sur la majeure partie du pays. Par contre, une hausse de ce paramètre a été constatée dans certaines localités situées au sud des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Est, à l'extrême Est et Sud-Est des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, de même que le centre et le nord de la région du Nord (fig. f).



Quant à l'humidité relative minimale sous abri, elle se situe entre 8 % à Bogandé dans la province de la Gnagna et 14 % à Boromo dans les Balé (fig. g). Relativement à la normale (moyenne 1991-2020), elle a été en baisse sur l'ensemble du pays (fig. h).

## **Conseils pratiques** :

Au regard de l'évolution des températures moyennes minimales et maximales et des taux d'humidité relative de l'air qui ont connu une baisse majoritairement sur le pays, il est conseillé de poursuivre le séchage des produits de récolte pour réduire au maximum les pertes post récolte dues à certains déprédateurs.

Accélérer la mise en place des cultures maraîchères et des cultures de saison sèche pour permettre à celles-ci de boucler convenablement leur cycle.

Par rapport aux cultures pluviales, les cultures maraîchères ont des besoins spécifiques en eau et en température. Lorsque ces exigences ne sont pas remplies, les plants ont des difficultés de production ou la production est de mauvaise qualité. Compte tenu de ces contraintes, le choix de l'époque de cultures maraîchères est particulièrement déterminant. Le tableau suivant nous donne les exigences en eau et températures de quelques cultures maraîchères.

**Tableau I : exigence de quelques cultures maraîchères**

Cultures maraîchères	Besoins en eau	Températures favorables	
		20 - 30 °	30 - 40°
Pomme de terre	650 mm	++	+
Haricot vert	250 - 300mm	++	-
Tomate	700 - 750mm	++	+
Oignon	450 - 500 mm	++	+
Choux	650 mm	++	+
Carotte	400 - 500 mm	++	-

*Source : DUPRIEZ H 1987*

**Légende** : ++ : très favorable ; + : favorable ; - : défavorable

Ce tableau permet de voir qu'en dehors du haricot vert, toutes les autres cultures ont des besoins élevés en eau et préfèrent des températures douces pour leur croissance.

- **Attention!** Les températures extrêmes enregistrées dans les bas-fonds en cette période sont généralement inférieures de 1 à 2 °C à celles observées dans les stations.
- Il faut noter que la température optimale de croissance pour la plupart des variétés de **tomate** se situe entre 21 et 24 °C. Ces plantes peuvent supporter un certain intervalle de température, mais en dessous de 10 °C et au-dessus de 38 °C, les tissus des plantes seront endommagés. Leur température optimale de germination se situe entre 16 et 29 °C.
- L'avènement de températures extrêmes en cette période pourrait avoir aussi un effet néfaste sur la floraison, la pollinisation et la fructification des tomates et des poivrons. En effet, chez la tomate :
  - ❖ Une température supérieure à 35 °C entraîne une mise à fruit réduite ;
  - ❖ De 18.5 °C à 26.5 °C, on a une température optimale pour la mise à fruit ;
  - ❖ Par contre, une température inférieure à 13 °C occasionne le manque ou l'altération de la floraison.
- Pour ce qui concerne les poivrons :
  - ❖ Une température supérieure à 32 °C le jour entraîne une stérilité du pollen et une chute des fleurs ;
  - ❖ La température optimale pour la mise à fruits est de 16 °C ;
  - ❖ Par contre en dessous de 15.5 °C, on a une mise à fruits médiocre.
- ✚ **Le maïs** est très apte pour les températures de 20 à 25 °C, inapte aux températures inférieures à 10 °C ou supérieures à 40 °C.
- ✚ La température des tubercules dans le sol pour **la pomme de terre**, idéalement, doit être inférieure à 15 °C.
- ✚ La température optimale de germination de **l'oignon** est de 18 °C.

Au regard de l'évolution des paramètres météorologiques ci-dessus, il est important de noter à l'endroit des producteurs que le **mildiou**, la plus redoutée et la plus célèbre des maladies de la tomate et de la pomme de terre se développe :

- ❖ Lorsque l'atmosphère est humide (système d'irrigation par aspersion mise à contribution) et que les températures sont douces à fraîches (comprises entre 17 et 27 °C) ;
- ❖ Qu'il se propage par le vent et s'agrippe aux feuilles mouillées. Aussi les pieds de tomates doivent être suffisamment espacés et aérés, afin de garder les feuilles les plus sèches, possible. Dans la mesure du possible, orienter les rangs parallèlement aux

vents dominants afin de favoriser une meilleure circulation de l'air propice à l'assèchement du feuillage ;

- ❖ Qu'il peut survivre plusieurs années dans le sol ;
- ❖ Éviter d'arroser les plants le soir pour éviter que les feuilles restent humides toute la nuit ;
- ❖ Installer un système d'arrosage goutte à goutte.

### I.3. L'évaporation de l'eau

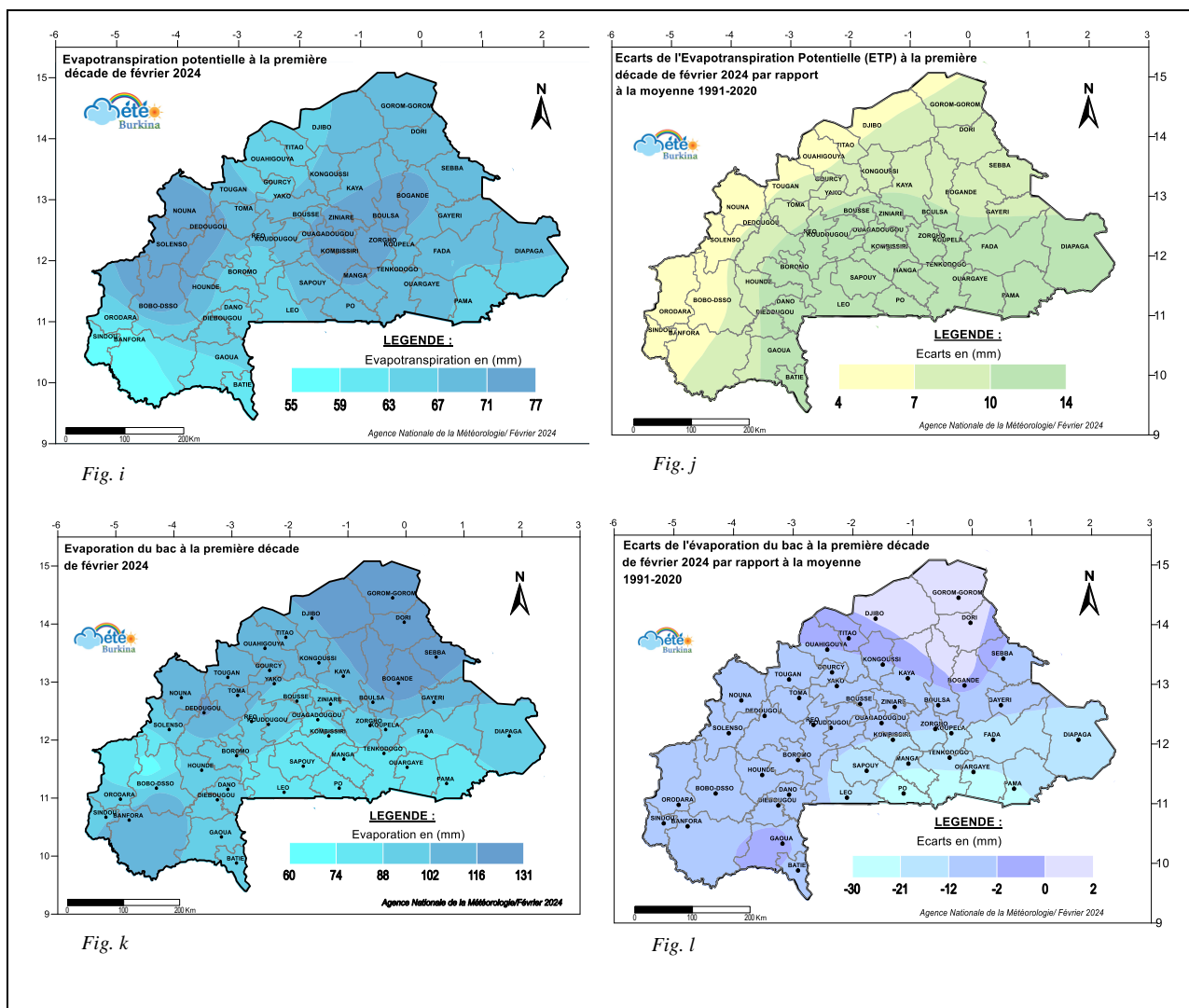
#### I.3.1 Situation de la décade

À la première décade du mois de février 2024, l'évapotranspiration potentielle (ETP) a oscillé entre 56 mm à Bérégadougou dans la province de la Comoé et 77 mm à la Vallée du Kou dans le Houet (fig. i). Relativement à la série 1991-2020 pour la même période, l'ETP a connu une hausse sur l'ensemble du pays (fig. j).

Quant à l'évaporation relevée dans le Bac classe « A », elle a été comprise entre 61 mm à la Vallée du Kou dans le Houet et 131 mm à Bogandé dans la Gnagna (fig. k). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), elle a été en baisse sur la majeure partie du pays. Cependant dans certaines localités des régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord, une hausse de ce paramètre a été enregistrée (fig. l).

Au regard de l'évolution des paramètres météorologiques ci-dessus analysés, nous conseillons aux producteurs d'observer les conditions optimales de pulvérisation des produits phytosanitaires qui sont les suivantes :

- ✚ une hygrométrie comprise entre 60 % et 95 % ;
- ✚ une vitesse de vent inférieure à 8 km/h (2.2 m/s) ;
- ✚ une température inférieure à 21 °C ;
- **La pulvérisation de produits phytosanitaires à la température adéquate permet d'éviter leur évaporation ;**
- **Privilégier les pulvérisations en début ou en fin de journée qui sont des périodes pendant lesquelles le vent est calme et les températures sont basses ;**
- **Traiter avec une hygrométrie élevée (supérieure à 60 %) notamment lors de la mise en œuvre de produits systémiques appliqués sur le feuillage de préférence le matin ou le soir.**



- **Conseils** : compte tenu de la faible disponibilité des ressources en eau et évoluant dans un contexte de changement climatique, il est conseillé aux producteurs qui ont les moyens de songer à l'implantation des systèmes d'irrigation goutte à goutte. Cette technologie permet d'économiser l'eau à travers des goutteurs qui livrent l'eau à petite dose au pied de la culture mais sur un temps étalé.
- L'utilisation de résidus de récoltes pour le paillage du sol et la fumure organique est aussi fortement recommandée.

### I.3.2 Situation climatologique de l'évapotranspiration et de l'évaporation « bac »

**Tableau II** : Cumuls des valeurs de l'ETP et de l'évaporation Bac classe « A » du 1<sup>er</sup> Décembre au 31 Mars (normales 1991-2020)

stations	ETP (mm)	BAC (mm)
Bobo-Dioulasso	802,2	1272,8
Bogande	774,6	1516,2
Boromo	617,7	1140,1
Dedougou	814,1	1462,1
Dori	586,0	1045,9
Fada N'Gourma	693,0	1181,9
Gaoua	659,4	1066,6
Ouagadougou	762,2	1112,7
Ouahigouya	707,3	1305,7
Po	704,2	1212,0

### I.3.3 Besoins en eau d'irrigation

#### a. Coefficients culturaux de quelques cultures de saison sèche

Culture: Maïs Cycle: 125 jours Besoin en eau: 500 à 800 mm/ cycle

Stade de développement	G-DM (20 jrs)			M-AS (35 jrs)			DE-SGP (40 jrs)					MCG (30 jrs)		
Décade après semis/plantation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Coefficients culturaux	0.3	0.3	0.32	0.54	0.77	1	1.18	1.2	1.2	1.2	1.17	0.98	0.72	0.55

G : Germination AS : Apparition des Soies MCG : Maturité Complète des Grains  
DM : Début Montaison DE : Développement de l'Epi  
M : Montaison SGP : Stades Grain Pateux

Culture: Tomate Cycle: 135 jours Besoin en eau: 400 à 800 mm/cycle

Stade de développement	P - DC (30 jrs)			PC-DF (40 jrs)				DF-GF (40 jrs)				MF (25 jrs)		
Décade après semis/plantation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Coefficients culturaux	0.6	0.6	0.6	0.68	0.8	0.95	1.10	1.15	1.15	1.15	1.15	1.12	1.03	0.90

P : Plantation DF : Début Floraison

Culture: Oignon Cycle: 95 jours Besoin en eau: 350 à 550 mm/cycle

Stade de développement	G-B (20 jrs)		DDF (45 jrs)				FB (20 jrs)		MB (10 jrs)		
Décade après semis/plantation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Coefficients culturaux	0.7	0.7	0.77	0.89	1	1.05	1	1	1.05	1.01	0.96

G : Germination B : Bourgeonnement DDF : Développement des Feuilles  
FB : Formation de la Bulbe MB : Maturation de la bulbe

#### b. Evaluation des besoins en eau (en mm) maximaux (ETM) de quelques cultures de campagne sèche.

#### Tableaux III : besoins en eau de quelques cultures



culture: Maïs		Cycle: 125 jours												
Stations	Décades	ETM (mm/décade) à partir du 1er jour après sémis												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Bobo Dioulasso		21,3	21,3	22,7	38,3	54,7	71,0	85,2	85,2	85,2	83,1	69,6	51,1	39,0
Bogande		20,4	20,4	21,8	36,8	52,4	68,1	81,7	81,7	81,7	79,7	66,7	49,0	37,4
Boromo		16,3	16,3	17,4	29,3	41,8	54,3	65,1	65,1	65,1	63,5	53,2	39,1	29,8
Dédougou		21,6	21,6	23,0	38,8	55,3	71,9	86,2	86,2	86,2	84,1	70,4	51,7	39,5
Dori		15,4	15,4	16,4	27,6	39,4	51,2	61,4	61,4	61,4	59,9	50,2	36,9	28,2
Fada N'gourma		18,3	18,3	19,5	33,0	47,0	61,0	73,2	73,2	73,2	71,4	59,8	43,9	33,6
Gaoua		17,5	17,5	18,7	31,6	45,0	58,5	70,2	70,2	70,2	68,4	57,3	42,1	32,2
Ouagadougou		20,2	20,2	21,5	36,4	51,8	67,3	80,8	80,8	80,8	78,8	66,0	48,5	37,0
Ouahigouya		18,8	18,8	20,1	33,9	48,3	62,8	75,3	75,3	75,3	73,4	61,5	45,2	34,5
Pô		18,7	18,7	20,0	33,7	48,0	62,4	74,9	74,9	74,9	73,0	61,2	44,9	34,3

ETM = Kc\* ETo : Besoins en eau maximaux de la culture

culture: Tomate		Cycle: 135 jours													
Stations	Décades	ETM (mm/décade) à partir du 1er jour après plantation													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Bobo Dioulasso		42,6	42,6	42,6	48,3	56,8	67,4	78,1	81,6	81,6	81,6	81,6	79,5	73,1	63,9
Bogande		40,9	40,9	40,9	46,3	54,5	64,7	74,9	78,3	78,3	78,3	78,3	76,3	70,1	61,3
Boromo		32,6	32,6	32,6	36,9	43,4	51,5	59,7	62,4	62,4	62,4	62,4	60,8	55,9	48,8
Dédougou		43,1	43,1	43,1	48,9	57,5	68,3	79,1	82,7	82,7	82,7	82,7	80,5	74,0	64,7
Dori		30,7	30,7	30,7	34,8	41,0	48,6	56,3	58,9	58,9	58,9	58,9	57,3	52,7	46,1
Fada N'gourma		36,6	36,6	36,6	41,5	48,8	58,0	67,1	70,2	70,2	70,2	70,2	68,4	62,9	54,9
Gaoua		35,1	35,1	35,1	39,8	46,8	55,5	64,3	67,2	67,2	67,2	67,2	65,5	60,2	52,6
Ouagadougou		40,4	40,4	40,4	45,8	53,9	64,0	74,1	77,4	77,4	77,4	77,4	75,4	69,3	60,6
Ouahigouya		37,7	37,7	37,7	42,7	50,2	59,6	69,0	72,2	72,2	72,2	72,2	70,3	64,6	56,5
Pô		37,4	37,4	37,4	42,4	49,9	59,3	68,6	71,8	71,8	71,8	71,8	69,9	64,3	56,2

ETM = Kc\* ETo : Besoins en eau maximaux de la culture

culture: Oignon		Cycle: 95 jours									
Stations	Décades	ETM (mm/décade) à partir du 1er jour après sémis									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bobo Dioulasso		49,7	49,7	54,7	63,2	71,0	74,5	74,5	74,5	71,7	68,2
Bogande		47,7	47,7	52,4	60,6	68,1	71,5	71,5	71,5	68,8	65,4
Boromo		38,0	38,0	41,8	48,3	54,3	57,0	57,0	57,0	54,8	52,1
Dédougou		50,3	50,3	55,3	64,0	71,9	75,5	75,5	75,5	72,6	69,0
Dori		35,8	35,8	39,4	45,6	51,2	53,7	53,7	53,7	51,7	49,1
Fada N'gourma		42,7	42,7	47,0	54,3	61,0	64,1	64,1	64,1	61,7	58,6
Gaoua		40,9	40,9	45,0	52,0	58,5	61,4	61,4	61,4	59,0	56,1
Ouagadougou		47,1	47,1	51,8	59,9	67,3	70,7	70,7	70,7	68,0	64,6
Ouahigouya		43,9	43,9	48,3	55,8	62,8	65,9	65,9	65,9	63,4	60,2
Pô		43,7	43,7	48,0	55,5	62,4	65,5	65,5	65,5	63,0	59,9

ETM = Kc\* ETo : Besoins en eau maximaux de la culture

**NB : les tableaux ci-dessus représentent les besoins en eau climatiques de chaque culture pour la deuxième décennie du mois de février 2024 en fonction du stade dans lequel se trouve la culture.**

*Pour toute irrigation, tenir compte des caractéristiques des différents types de sols en présence*

### **Conseils-applications** :

- ✚ **disposer du fumier qui est bien décomposé et qui n'est pas trop collant, ni trop humide ; il ne doit pas être trop sec non plus, car il peut s'avérer difficile de réhumidifier le fumier ;**
- ✚ **mettre en place des brise-vents pour réduire l'assèchement des aménagements ;**
- ✚ **espacer et adapter les quantités d'eau selon l'infiltration ;**
- ✚ **optimiser l'arrosage :**
  - ✓ biner, si possible, avant d'arroser ;
  - ✓ arroser tôt le matin, ou en fin d'après-midi ;
  - ✓ arroser au niveau des racines lorsque le sol est sec ;
  - ✓ utiliser, en fonction des plantations, des techniques d'économie d'eau : « goutte à goutte », tuyaux poreux, paillages, etc.

### **Avantages du compost et du fumier**

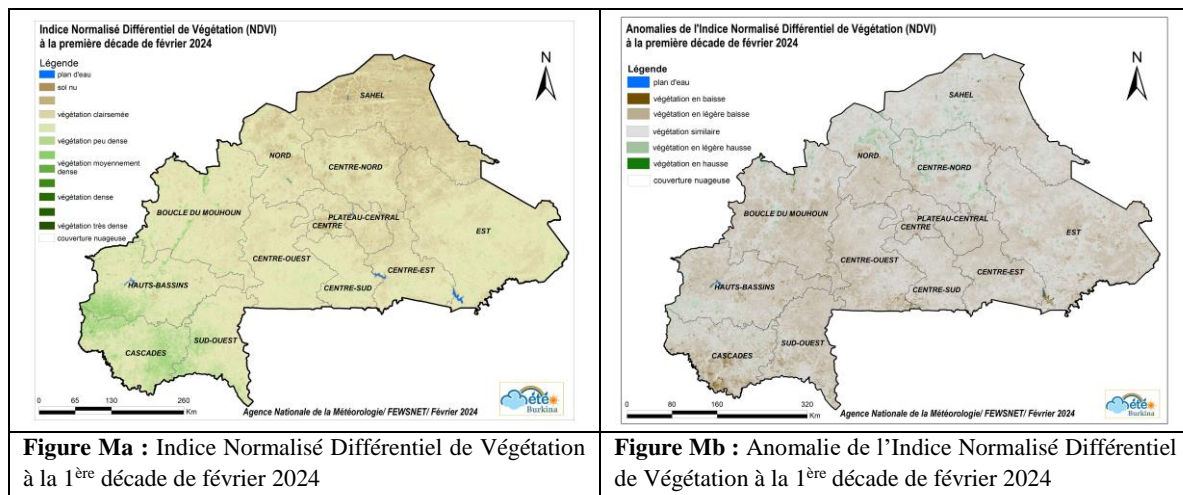
Ils améliorent la fertilité et la structure du sol et réduisent la nécessité d'appliquer du phosphore (P), de l'azote (N) et du potassium (K). Ils fournissent une diversité d'éléments nutritifs à la culture et peuvent être préparés en 21/2 à 3 mois.

## **I.4. Suivi de la végétation**

### **Indice de végétation**

Le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime l'activité chlorophyllienne des végétaux et constitue ainsi une mesure de la quantité et de la vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée. À la première décade du mois de février 2024, la végétation présente une physionomie acceptable sur la majeure partie du pays excepté la zone sahélienne où l'on note une dégradation de la couverture végétative (fig. Ma).

Par rapport à la médiane historique (2012-2021), nous observons des conditions de croissances végétatives en retard dans la majeure partie du territoire national. Cependant, des avancées de croissance végétative sont observées dans certaines localités des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest (fig. Mb).



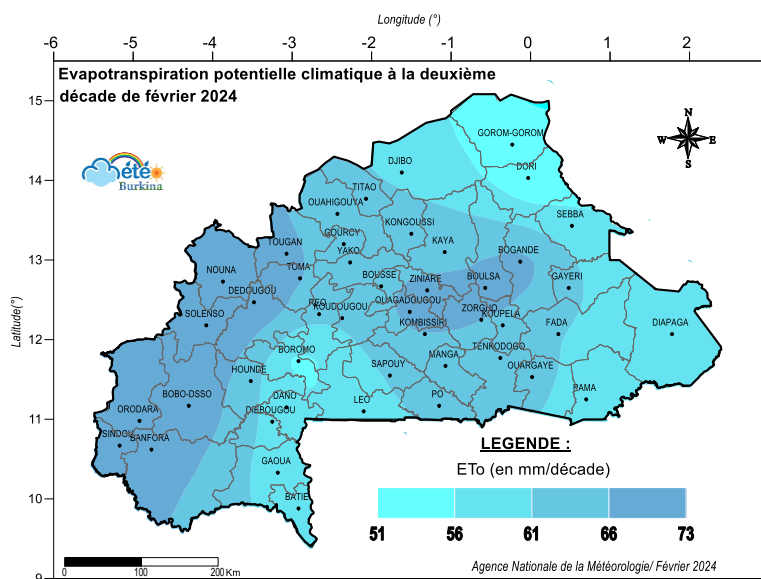
**Figure Ma :** Indice Normalisé Différentiel de Végétation à la 1<sup>ère</sup> décennie de février 2024

**Figure Mb :** Anomalie de l'Indice Normalisé Différentiel de Végétation à la 1<sup>ère</sup> décennie de février 2024

## 1.5 Perspectives pour la deuxième décennie du mois de février 2024

### 1.5.1 Prévision climatologique de l'ETP

Il est attendu au cours de la première décennie du mois de février 2024 que la demande climatique connaîtra une baisse sur l'ensemble du pays par rapport à la précédente décennie. Elle pourrait évoluer entre 51 mm à Dori et 72 mm à Dédougou (figure o).

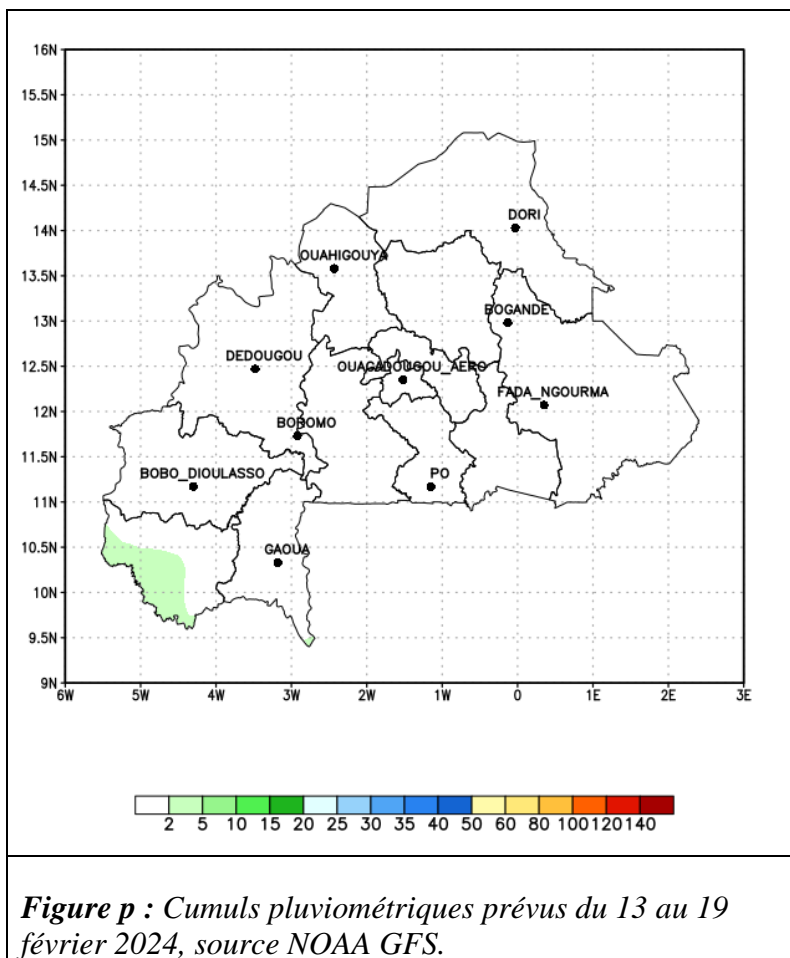


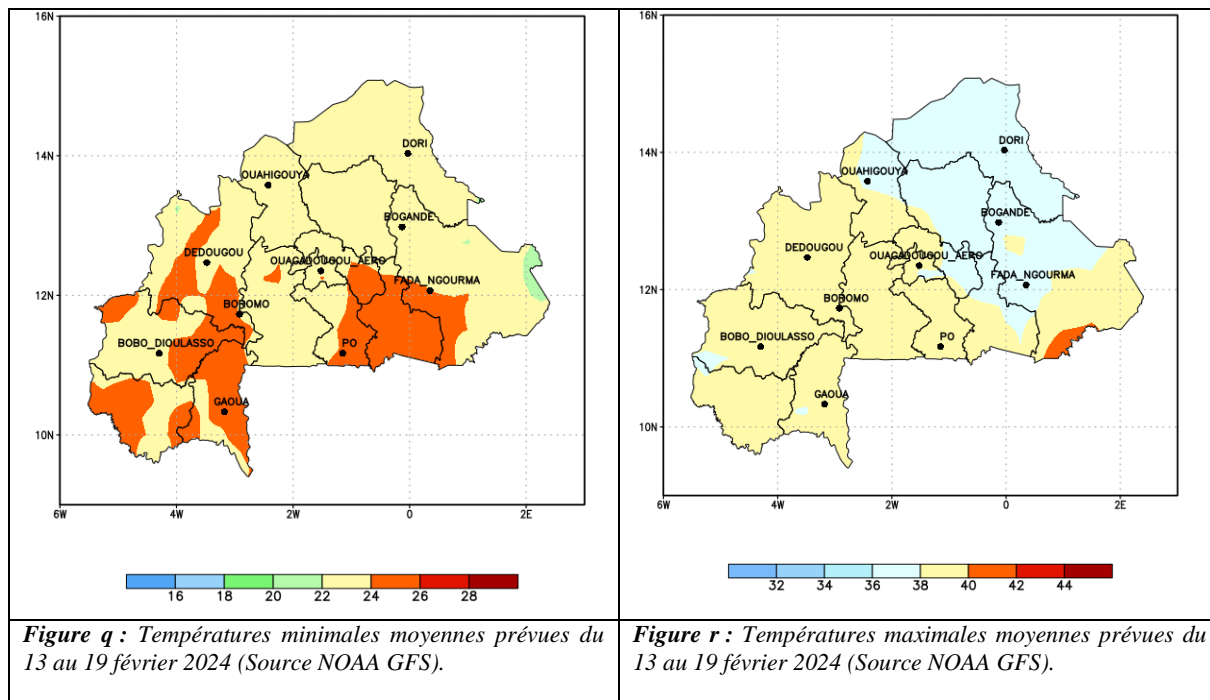
**Figure o :** Prévision climatologique de l'ETP à la deuxième décennie de février 2024

### 1.5.2 Perspectives pour la période du 13 au 19 février 2024

Au cours de la période à venir, on notera la prédominance des vents d'harmattan sur la majeure partie du pays. Le ciel sera en général dégagé à partiellement nuageux par moments. Des incursions de flux de mousson pourraient intéresser les régions des Cascades et du Sud-ouest,

avec des possibilités de précipitations (figure p). Les visibilités seront bonnes dans l'ensemble. Toutefois, elles pourraient temporairement être affectées par de la poussière en suspension dans les régions de l'Est et du Sahel, ainsi que dans les grandes villes. Les températures minimales varieront en moyenne entre 22 °C et 26 °C. Quant aux maximales, elles oscilleront entre 36 °C et 42 °C (figures q et r).





### Conseils-applications :

- ✓ Au regard des conditions météorologiques prévues pour les jours prochains, les usagers des localités des régions du Sud-Ouest et des Cascades, doivent prendre les dispositions nécessaires pour protéger leurs biens contre les éventuelles intempéries prévues ;
- ✓ il est aussi nécessaire de prendre les dispositions pour se protéger contre la poussière afin d'éviter son inhalation qui pourrait occasionner les irritations de la peau et des yeux, la conjonctivite et les infections oculaires. Certaines maladies infectieuses sont transmises par la poussière ;
- ✓ la poussière a aussi de nombreux effets néfastes sur l'agriculture car elle diminue les rendements en enfouissant les semis et les plantules, provoque une perte de tissu végétal, ralentit la photosynthèse et accentue l'érosion des sols. Il faudrait donc arroser les plants afin de les débarrasser des dépôts de poussière.
- ✓ Parmi les effets indirects des dépôts figurent aussi le colmatage des canaux d'irrigation, le recouvrement des voies de transport et la détérioration de la qualité de l'eau des barrages.
- ✓ La poussière a aussi une incidence sur la production des centrales solaires, en particulier sur les installations qui doivent recevoir un rayonnement direct. Les exploitants doivent veiller à ce que les particules ne s'accumulent pas sur les panneaux.